



K A F O U D A L



**Revue des Sciences Sociales
de l'Université Peleforo Gon
Coulibaly de Korhogo**

EDITORIAL

La Science de tout temps a toujours été, d'abord l'apanage des initiés. Elle devient accessible à la communauté soit de manière didactique soit à travers les solutions et/ou résultat qu'elle met à la disposition de cette communauté. Cette caractéristique, qui est valable pour les périodes de l'histoire, permet à présent de faire un parallèle entre un lieu de rituel Senoufo dénommé le *Kafoudal* et une revue scientifique. Conçu pour accueillir des événements exceptionnels lors du rite initiatique du *poro*, elle peut abriter, à la demande d'un tiers et à titre exceptionnel, des cérémonies de non-initiés. Passé cette dérogation, cette place redevient sacrée et privée. Un symbole pour une revue scientifique qui à l'origine est une initiative privée mais qui sert de plateforme de publicisation et de publication à toutes les personnes intéressées. Quoi de mieux pour désigner une revue dont la vocation est de contribuer à assurer une meilleure visibilité des résultats des recherches universitaires. Ces résultats issus des publications et des réflexions des universitaires, restent un défi majeur et permettent d'établir un lien avec le *Kafoudal*. Ainsi, cette revue se positionne comme une lucarne pour aider à la prise de décision des acteurs politiques dans l'exécution des programmes de gouvernance et de développement aux niveaux étatique et local. Elle vise avant tout à servir de lieu d'expression pour tous ceux qui conduisent des recherches pour nourrir la science. La **revue *Kafoudal*** est pluridisciplinaire et publie, à ce titre, des recherches originales de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, d'Histoire, d'Économie, de Droit, de Science Politique. Elle accepte, également, des comptes rendus de lecture.



Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Directeur de Recherches CAMES

« **KAFOUDAL** » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE
PELEFORO GON COULIBALY

CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- Alphonse Yapi-Diahou**, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Felix Houphouët-Boigny, email : poitoucharente@gmail.com
- Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : bikpoceline@yahoo.fr
- Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : evaristeda@gmail.com
- Maïga Alkassoum**, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin**, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : edikola@yahoo.fr
- Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : anohpaul@yahoo.fr
- Maurice Boniface Mengho**, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : maumautina@gmail.com
- Koné Issiaka**, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email : koneissiaka1@gmail.com
- Dossou Guedegbe Odile**, Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Machikou Nadine**, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé 2 (Cameroun)
- Assi Kaudjhis Joseph**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- N'Goran François**, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- Gbodje Sékré Alphonse**, Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : sekrealphonse@yahoo.fr, Cel : 47649099

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93 ; email : koffi_brou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge

Kra Kouadio Joseph

Correspondance : revuekafoudal@gmail.com

konanhyacinth@gmail.com

<https://www.univ-pcg.edu.ci>

Comité de lecture international

- Aboubakar Kissira**, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- ALLA Della André**, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Akou Loba Franck Valérie**, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yao Jean Julius**, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Nassa Dadié Axel Désiré**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Mazou Hilaire**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, École Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Moundza Patrice**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- Kouamé Atta**, Maitre de Conférences, Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Djané Kabran Aristide**, Maitre-assistant, Socio Anthropologie Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Kessé Blé Adolphe**, Maitre-assistant, Science Politique, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yeboué Stéphane Koissy**, Maitre-assistant, Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

La Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly « *Kafoudal* » est fondée en 2018. *Kafoudal* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique). Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Book antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras) 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique) 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique sans le gras)

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple : Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p.2-45, par exemple et non pp.2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Éviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue Kafoudal reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans Kafoudal exige de ses auteurs une contribution financière de 40 000f, représentant les frais d'instruction et de publication.

*« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs
et nullement de Kafoudal ».*

La revue des Sciences Sociales « *Kafoudal* »
Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
ISSN : 2663-7596 Cel : +225 07 255 083 E-mail : revuekafoudal@gmail.com



La revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

SOMMAIRE

Socio-anthropologie

Ichaka CAMARA et Ibrahima DAMA : CONDITIONS DE VIE DES DEPLACES ET DES REFUGIES A KAYES ET A SERO-DIAMANOU 1-25

Bidosessi Auguste Land GNAHOUI, Dossou Yélinde P. HOUESSO et Joseph KPONOU : LES VALEURS DES SOCIETES TRADITIONNELLES AFRICAINES COMME SOCLE DES VALEURS PROFESSIONNELLES DANS LA MISE EN CEUVRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE..... 26-45

Amadou SENOU : ORIGINE ET MIGRATION DES COMMUNAUTES DAFING DU MALI ET DU BURKINA FASO 46-61

Géographie

Mèdémagnimessè Midimahu Félixiano Claude DOHOU^{1*}, Arcadius AKOSSOU² et Gildas AKUESSON³ : INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AU CENTRE DU BENIN : ETAT DES LIEUX ET MODE DE GESTION 62-84

Kouassi Séverin KOUAKOU et Koffi Jean Marius Boris KOUAME : COLLÈGE DE PROXIMITÉ DANS LA RÉGION DE KORHOGO EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE VOLONTÉ DE RÉDUCTION DES MOBILITÉS ET ISOLEMENT TERRITORIAL..... 85-106

Koffi René DONGO¹, N'Guessan Jean Claude YAO¹, Amissa Augustin ADIMA¹, Kouadio Joseph KRA² et Eboua Narcisse WANDAN³ : PROCEDES DE PRODUCTION DE BIOGAZ A PARTIR DE DECHETS MENAGERS : UNE ALTERNATIVE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DANS LE DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO 107-125

Kouakou Attien Jean-Michel KONAN : CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIES DES PRODUCTEURS DE LA VILLE DE DALOA (CÔTE D'IVOIRE)..... 126-140

Soualiho ALADJI : DEBARCADERE MODERNE DE SASSANDRA : DYNAMIQUE SPATIALE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES DE PECHE 141-158

Dotchan BAMBA, Kouakou Hermann Michel KANGA et Yao Jean Julius KOFFI: ESQUISSE D'UNE ETHNOCLIMATOLOGIE CHEZ LES SENOUFOS DE LA REGION DE LA BAGOUE (NORD DE LA COTE D'IVOIRE) 159-180

Histoire

Anzoumanan SYLLA et Yaya BAKAYOKO : CONTINUITE ET RUPTURE DES RELATIONS ENTRE LE SONGHAY ET LE MAROC SOUS ASKIA MOHAMMED 1ER (1493-1528) 181-201

CONDITIONS DE VIE DES DEPLACES ET DES REFUGIES A KAYES ET A SERO-DIAMANOU

Ichaka CAMARA

Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)

Téléphone : +22399801190

E-mail : Camarai2000@yahoo.fr

Ibrahima DAMA

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) ;

Téléphone : + 223 66272547

E-mail : assive@mail.ru

Résumé

Le présent article se propose de partager une partie des résultats de notre recherche portant sur l'appréciation de l'accès des déplacés internes et des réfugiés aux ressources dominantes ainsi que l'acceptation de ceux-ci par les communautés d'accueil de Kayes et Séro-Diamnou lors d'un séjour prolongé. Ces deux types de déplacés sont perçus comme ceux exerçant des pressions sur les ressources limitées.

Les entretiens réalisés auprès de 164 interviewés concernés dont 7 groupes de discussion ont permis de faire le profilage de ces personnes et d'apprécier leur participation aux activités dominantes ainsi que leur acceptation, voire leur intégration dans les communautés d'accueil.

Les résultats de l'enquête ont permis d'identifier des difficultés rencontrées par les déplacés et les réfugiés, à savoir l'irrégularité et l'insuffisance des revenus ainsi que la perturbation de l'économie locale par ces derniers du fait de leur présence prolongée. La recherche du bois-énergie, du charbon de bois et le refus de l'esclavage par ascendance, la faiblesse et l'état rudimentaire des équipements agricoles sont aussi constitutifs de ces difficultés.

En termes de stratégies d'acteurs, les déplacés internes et les réfugiés pratiquent l'élevage, l'agriculture et le maraîchage.

Mots clés : Condition, déplacé, Kayes, Séro-Diamanou, réfugié.

Abstract

The aim of this article is to share a part of the results of our research dealing with the appreciation of the access of internally displaced persons and refugees to dominant resources as well as the acceptance of these by the host communities of Kayes and Sero Diamnou during an extended stay. These two types of displaced people are seen as those putting pressure on limited resources.

The analysis of the interviews made it possible to profile these displaced people and to assess their participation in the dominant activities as well as their acceptance and even their integration into the host communities.

The interviews carried out with 164 interviewees, including 7 discussion groups, made it possible to profile these people and assess their participation in dominant activities as well as their acceptance, even their integration into the host communities.

The results of the survey made it possible to identify difficulties encountered by the displaced in the localities investigated, namely the irregularity and insufficiency of income as well as the disruption of the local economy by the latter due to their prolonged presence. The search for wood-energy, charcoal and the rejection of slavery by descent, the weakness and the rudimentary state of agricultural equipment are also constitutive of these difficulties.

In terms of stakeholder strategies, internally displaced people and refugees practice animal breeding, agriculture and market gardening.

Keywords: Condition, displaced, Kayes, Sero-Diamanu, refugee.

Introduction

La crise multidimensionnelle de 2012 au Mali et l'exacerbation des conflits locaux dans le septentrion malien depuis 2015 ont provoqué le déplacement à l'intérieur de leur propre pays de 375 539 personnes dont 54,42 % de femmes (OIM, 2023, p. 8). Dans le même temps, le Mali a accueilli dans ces différentes régions 64 864 réfugiés, ayant pour la plupart fui l'insécurité des dernières années au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger (OIM, op.cit., p. 9). Partant de ces chiffres, le taux de déplacés internes est six fois plus élevé que celui relatif aux individus ayant traversé une frontière pour les mêmes raisons, d'où l'impératif de se pencher sur les migrations internes aux États.

La part de la région de Kayes dans ces chiffres est de 514 en 2023 pour les déplacés internes et de 14 916 pour les réfugiés (OIM, ibidem., p. 9).

Les causes des migrations ne se limitent toutefois pas aux situations précitées. En effet, les contraintes biophysiques notamment l'insuffisance des pluies, l'avancée de la désertification, les inondations au Mali ont généré à leur tour de nombreux déplacés. Dans bien de cas, ces nombreuses personnes déplacées n'ont pas choisi de partir mais ont plutôt été forcées d'abandonner la résidence habituelle contre leur gré.

Le réfugié et le déplacé sont fondamentalement différents. Il y a lieu de distinguer à ce niveau le premier du second. Le réfugié franchit les frontières du pays d'origine dont il ne bénéficie pas de la protection. C'est toute personne de nationalité malienne dont la résidence habituelle était en République du Mali, qui est réfugiée dans un autre pays (OIM, 2021, p. 2). C'est aussi par extension toute personne contrainte à quitter son pays d'origine et ne pouvant y rentrer (Cimade, 2023).

En revanche, une personne déplacée interne est une personne ayant été forcée ou obligée de fuir ou de quitter son lieu habituel de résidence afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme, des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'a pas traversé une frontière d'État internationalement reconnue (UA, 2009, p. 2).

Contrairement au réfugié, le déplacé interne est forcé de fuir le lieu d'origine, mais demeure toujours dans son pays d'origine notamment dans des camps ou des sites

informels, voire dans la cohabitation avec les populations hôtes. Le déplacé interne demeure toujours sous la protection de son État central.

Les facteurs susmentionnés occasionnent des départs individuels et collectifs des populations vers l'ouest malien notamment vers la ville de Kayes et la commune de Séro avec leur lot d'impacts. Les pertes de biens et de moyens de subsistance, l'accès limité aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, logement), aux activités dominantes (agriculture, cueillette, élevage) et aux matériels agricoles (motoculteurs, motopompes, herse, moulins) sont autant de situations que de nombreux déplacés internes et réfugiés vivent dans leur quotidien dans ces localités.

Malgré les conditions de vie assez modestes, les populations hôtes accueillent ces déplacés et ces réfugiés au nom de la solidarité et du partage à l'Africaine. Or, leur présence prolongée provoque une surcharge des infrastructures (points d'eau, activités et équipements agricoles, habitat, etc.) et des ressources considérées comme importantes (bois-énergie, charbon de bois, etc.). Aussi, l'élevage de petits ruminants, le maraîchage et la cueillette souffrent de cette présence. De ce fait, les déplacés internes et les réfugiés tendent à être perçus comme une menace potentielle par leurs hôtes.

Les études traitant des déplacés entrent progressivement dans le discours et les écrits, mais restent encore insuffisantes. Certains travaux identifient les problèmes et les besoins sanitaires des populations déplacées notamment ceux en abris, en eau potable, en assainissement, en nourriture et source d'énergie (H.M. Dicko, 2021, p. 21), en soins (C.M. Rosero-Labbe, 2007: 77-102; J.K. Kouakou et al, 2012, p. 77), tandis que d'autres invitent à la protection des droits de ces personnes (D. Plattner, 1992, p. 92) notamment ceux des femmes et des enfants (BMZ, 2023, p. 21; D. Lochal, 2013, p. 4; H. Kientore, 2019, p. 21).

Toutefois, encore plus considérable est l'écart à combler (M.M. Cernea, 2007, p. 25) dans la recherche portant sur les personnes déplacées par des conflits, catastrophes naturelles, urbanisation, pollution, etc. En effet, la participation socioéconomique de ces personnes et des populations hôtes, ainsi que les dynamiques conflictuelles que suscitent cette participation au quotidien n'ont pas été suffisamment abordées.

Pour C. Robinson, les personnes déracinées par la guerre ou un désastre reçoivent généralement la sympathie du public, l'aide internationale et le soutien des médias (2004, p. 8).

Les conditions d'accueil marquent généralement l'expérience vécue par tout migrant. Qu'en est-il pour les déplacés internes et les réfugiés dans l'agglomération de Kayes et la commune de Séro?

Cet article a pour objectif principal de décrire les conditions de vie des déplacés internes et des réfugiés dans l'agglomération de Kayes et la commune rurale de Séro. Plus spécifiquement, il vise à: appréhender les profils des déplacés à Kayes et Séro; décrire leur accès aux ressources importantes; et analyser les contraintes et les effets induits de la cohabitation avec les populations hôtes.

Le présent travail part de l'hypothèse principale selon laquelle la participation socioéconomique des déplacés internes et des réfugiés est influencée par la suffisance et, ou l'insuffisance de ressources naturelles disponibles dans la communauté d'accueil. Cette hypothèse principale nous conduit à formuler des hypothèses secondaires suivantes. La population déplacée interne et réfugiée à Kayes et Séro est constituée de Mauritanien(ne)s et de ressortissant(e)s des régions de Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou ainsi que de Bambaras, de forgerons, de cordonniers et d'anciens captifs de la région de Kayes respectivement. L'élevage, l'agriculture, le maraîchage et la cueillette sont quelques activités qui font vivre ces déplacés internes et ces réfugiés dans ces localités maliennes. La cohabitation entre communauté d'accueil et déplacés internes et réfugiés est marquée par des restrictions à leur accès aux ressources considérées comme importantes.

Ce travail s'articule autour de deux axes : le premier est consacré à un bref aperçu des milieux d'étude et la méthodologie ; le second axe présente l'analyse des résultats. L'article se termine par des discussions.

1. Méthodologie

Cette partie présente la ville de Kayes et la commune de Séro puis la collecte et le traitement des données.

1.1. Présentation de la ville de Kayes et de la commune de Séro

Avant les résultats de l'étude, nous présentons de façon sommaire les localités concernées par l'enquête.

La région de Kayes est située à l'Ouest du Mali et fait frontière avec la Guinée Conakry, la République Islamique de Mauritanie et le Sénégal. Elle est la première région administrative et le chef-lieu du cercle du même nom. L'agglomération de Kayes a une population de 160 000 habitants, dont 50,7% de femmes. Cette population a une forte dominance migratoire (PDESC de la Région de Kayes, 2018-2022, p. 7).

La société kaysienne renferme de nombreux groupes ethniques parlant des langues différentes mais ayant tous, en commun la religion musulmane. Les Soninkés, les Khassonkés, les Malinkés, les Maures, les Peulhs, les Bambaras, les Dogons y cohabitent. Les Khassonkés, les Soninkes, les Peulhs, les Malinkés assurent la chefferie de part et d'autre à travers le Khasso.

Aussi, cette société est constituée d'importantes couches sociales vivant sur des principes de différenciations sociales maintenant, qui répartissent les individus d'une communauté en *horow* ou nobles, *nyakalaw* ou hommes de caste (griot, forgeron, cordonnier) et esclaves affranchis. Ces couches sociales ont fait leur preuve dans l'établissement et le maintien de l'équilibre social, dans la cohésion sociale (PDESC de la Région de Kayes, Ibidem., p. 8).

La ville est entourée de nombreuses collines, ce qui explique en partie la présence de nombreux cours d'eau et de plaines rizicoles.

Kayes est une cité de commerce et de négoce par tradition, l'essentiel de son activité commerciale repose sur l'importation. Dans le même temps, les exportations de céréales et des produits de la cueillette vers le Sénégal sont en constante augmentation. Les marchés secondaires, des quartiers Légal Ségou, Liberté et Plateau, participent également à ce commerce (PDESC de la Région de Kayes, 2018-2022, op.cit., p. 9).

Néanmoins, Kayes est l'une des villes du Mali où le coût de la vie est le plus élevé, principalement en ce qui concerne les denrées alimentaires.

La commune de *Séro-Diamanou* est située au nord-est du dans le cercle de Kayes. Cette commune est limitée à l'est par la commune de Tambacara, à l'ouest par la commune de Koussané, au nord par la commune de Kersigané et au sud par la commune de Maréna Djonbougou. Elle compte 30 322 habitants dont 15 086 hommes et 15 236 femmes (PDESC de la Commune de Séro, 2018-2022, p. 14).

L'économie est basée sur l'agriculture, le maraîchage, l'élevage et la cueillette. Les potentialités d'élevage et agricoles qui déterminent en grande partie les conditions de vie des populations varient sensiblement quand on passe d'un village à l'autre dans la commune.

La commune de *Séro* est irriguée par les petits marigots dont les suivants: *serofara*, *kompon*, *Gaurou*, *Goulou* et *kiridjon fara*. Elle compte plusieurs langues dont le Khassonké, le peulh et le soninké.

La commune de *Séro* compte 20 villages (PDESC de la Commune de Séro, 2018-2022, Ibidem., p. 14) parmi lesquels *Hérémakono*, *Sitacounady*, *Diadioumbera*, *Bougoutourou* concernés par la présente étude. Ces villages ont été choisis en raison de l'importance des déplacés et des réfugiés en leur sein.

1.2. Collecte et traitement des données

Au regard de nos objectifs de recherche, nous avons opté pour la collecte, le traitement et l'interprétation des données qualitatives. Cette approche qualitative s'appuie sur des entretiens individuels. Au nombre de vingt-trois (23) pour Séro et de trente-un (31) pour Kayes, ces entretiens ont été complétés par sept (07) groupes de discussion hétérogènes d'au moins de huit (08) personnes, chacun, avec uniquement les déplacés internes et les réfugiés. Ces groupes de discussion sont au nombre de quatre (04) pour Séro et trois (03) pour Kayes. Au total, 164 personnes ont été interviewées dont 61 déplacés internes et 49 réfugiés. Ces réfugiés représentent des ressortissants étrangers résidant dans les localités susmentionnées, qui n'ont pas officiellement demandé à l'État central le statut de réfugié. Cela pourrait expliquer les difficultés liées à leur dénombrement par les services compétents maliens. La

présentation des extraits de discours retient EI pour entretien individuel et GDH pour groupe de discussion hétérogène.

L'échantillonnage en boule de neige a été privilégié en raison de la difficulté de rassembler en tant qu'échantillons, tous les acteurs rentrant dans l'étude, surtout les déplacés. Ainsi, chaque déplacé rencontré nous orientait vers un autre potentiel répondant et ainsi de suite. Sur cette base, nous avons retenu un échantillon issu de nos six (06) groupes cibles, à savoir les administrateurs (16), les populations déplacées internes et réfugiées (110), les autorités communales, coutumières et religieuses (11), les leaders de la société civile (21) et les agents des ONG œuvrant en faveur des déplacés et des réfugiés (06).

Concernant la réalisation des entretiens, nous avons commencé par présenter les objectifs de l'enquête tout en nous assurant que les craintes du répondant sont parties, en le mettant en confiance. Pour ce faire, en plus d'un exposé détaillé des bienfaits de l'étude pour les acteurs en présence, l'anonymat et la possibilité pour ces derniers de se retirer de l'entretien à temps voulu ont été garantis. Une fois cette confiance acquise, nous avons commencé les entretiens semi-directifs avec celui-ci concernant les profils des déplacés internes, leur accès aux activités dominantes et sources de revenus ainsi que leurs contraintes de cohabitation avec les populations hôtes. Nous n'intervenons dans les entretiens que pour aborder les thèmes ou utiliser des techniques de reformulation comme la relance, le contrôle, l'approfondissement. Les entretiens se sont déroulés dans les services pour les administrateurs, les autorités communales, les leaders de la société civile et les agents des ONG et dans les familles pour le reste des interviewés.

Le choix de ces personnes se justifie par le fait qu'elles sont d'une manière ou d'une autre concernées par la participation socioéconomique de leur milieu de résidence ou parfois sont actrices de l'offre socioéconomique.

Collectées du 18 février au 20 avril 2023, les données ont été compilées puis une analyse thématique en a été faite.

Une raison préside au choix de Kayes et Séro. Dans ces localités semblent se produire deux mouvements : d'un côté l'accueil des déplacés internes et des déplacés au nom de la solidarité et du partage à l'Africaine, et de l'autre la profération systématique

des injures assorties de violences physiques de certains habitants et représentants de certaines couches sociales pour le refus de l'esclavage par ascendance.

Par ailleurs, la qualification de terre de migration rend d'autant plus intéressant de se pencher sur leur choix.

Notre échantillon se présente comme suit:

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon de l'étude

Acteurs	Kayes			Séro Diamanou			
	Légal Ségou	Liberté	Plateau	Hérémakono	Sitacounady	Diadioumbera	Bougoutourou
Administrateurs	04	03	04			03	02
Population déplacée internes	6	9	19	4	5	11	7
Population réfugiée	7	11	13	5	3	6	4
Autorités communales, coutumières et religieuses	1	2	2	1	1	2	2
Leaders de la société civile	2	2	3	2	2	6	4
Agents des ONG	1	1	1			2	1
Total général	164						

Source : Enquêtes personnelles, Kayes et Séro, février-avril, 2023.

2. Résultats de l'enquête

Cette partie présente les profils des déplacés internes et des réfugiés à Kayes et Séro, apprécie leur participation socioéconomique et leur acceptation, voire leur intégration dans les communautés-hôtes.

2.1. Profilage des déplacés et des réfugiés accueillis à Kayes et Séro

Entre 1989 et 1991, un conflit a opposé le Sénégal et la Mauritanie pour les ressources en terre et en main-d'œuvre. Il s'est soldé par l'expulsion des populations négro-mauritaniennes vers les pays et les régions frontaliers, notamment Kayes et Séro. La majorité de ces expulsés était constituée de Peulhs qui ont été accueillis par les parents proches restés à Kayes au Mali. S.A., leader de la société civile à Légal Ségou raconte:

« Les premiers déplacés accueillis à Kayes sont des réfugiés arrivés de la Mauritanie en 1989. A l'époque, ils ont été accueillis par des proches. Ils ont été autorisés à construire un abri soit sur un terrain de la famille-hôte, soit à s'installer dans un autre logement ou sur une autre parcelle dont l'hôte est propriétaire. Aujourd'hui encore ils se disent Mauritaniens » (EL, Kayes, 18/02/2023).

Des familles hôtes à Kayes, des proches souvent, ont donc accueilli des réfugiés mauritaniens en 1989. L'accueil revêt un éventail de formes, y compris permission de construire un abri sur un terrain de la famille-hôte, voire l'installation dans un autre logement ou sur une autre parcelle dont l'hôte est propriétaire. Intégrés d'une certaine façon dans le tissu social kaysien, ces réfugiés continuent de clamer leur appartenance à la Mauritanie.

Depuis des décennies, le Mali continue de faire face à quatre chocs qui sont l'insécurité, la désertification et les inondations. La crise de 2012 est venue se greffer à ces chocs provoquant des conflits locaux qui atteignent des proportions inquiétantes dominées par une augmentation des mouvements des populations du Centre (Ségou, Mopti) et du Nord (Gao, Tombouctou) vers l'ouest malien notamment Kayes. Une partie de ces populations est constituée de Peulhs, de Bambaras, de Maures et de Dogons. B.K., cadre du gouvernorat de Kayes rappelle:

« La ville accueille régulièrement des Peulhs, des Bambaras, des Maures et des Dogons arrivant du centre et du nord. Ils y trouvent une générosité fantastique car cette ville partage avec eux tout ce qu'elle a. Ces déplacés débarquent à Kayes pour diverses raisons telles que l'insécurité, la désertification, les inondations » (EL, Kayes, 27/02/2023).

L'insécurité, la désertification et les inondations sont quelques raisons des déplacements des Peulhs, Bambaras, des Maures et de Dogons des régions de Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou vers Kayes.

Parallèlement à ces facteurs, le refus de l'esclavage par ascendance est une autre cause de la migration interne à Séro. I.C., un déplacé paysan à Diadioumbera raconte :

« Ils nous appellent encore des esclaves au 21^e siècle. En 2019, ils nous ont attaqués deux fois. Ils font appel à leur jeunesse pour cibler les personnes à attaquer » (GDH, Séro, 15/04/2023).

A l'instar de cet extrait de discours, de nombreux entretiens mentionnent des sévices infligés à certains habitants à Séro suite au refus de l'esclavage par ascendance parmi les causes majeures des déplacements internes de populations. Il s'agit de personnes porteuses de patronymes KANTE, BALLO, FANE, SINAYOKO pour les forgerons, de patronymes SISSOKO, KOUYATE, TOUNKARA pour les griots, de patronymes SOUMOUNOU, SIMAGA, SAKE pour les cordonniers et de patronymes COULIBALY, TRAORE, DIARRA, KEITA pour les serviteurs ou anciens captifs.

Parlant de la question des Noirs aux États-Unis, M. Weber disait que le rapport (l'esclavage) précède le stigma ou la « marque ». C'est dire que ce n'est pas à cause de la couleur de leur peau que les Noirs sont devenus esclaves, mais c'est à cause de l'association de la peau noire avec l'esclavage qu'ils sont discriminés, et ce même après l'abandon de l'esclavage. Le rapport spécial précède la mise en valeur des traits physiques ne veut pas dire que ces traits, à leur tour, restent sans effet sur le rapport social. Dans une société raciste, le statut social d'un individu est inévitablement influencé par son apparence phénotypique (1974, p. 20). Cette logique semble se manifester dans les relations aux personnes listées ci-dessus.

C'est le mouvement GANABA (nous sommes tous égaux), une organisation anti-esclavagiste, qui a contribué à une meilleure connaissance du problème de la part du public et du gouvernement malien. Les autorités maliennes actuelles souhaitent plutôt régler la question à l'amiable à travers le dialogue et la sensibilisation, chose que les esclavagistes refusent catégoriquement.

Le profilage des déplacés montre des spécificités géographiques dans la ville de Kayes et la commune de Séro. La ville accueille les réfugiés, venus principalement de la Mauritanie mais aussi des déplacés internes originaires du septentrion malien (Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao) pour cause d'insécurité et d'inondation.

En revanche, la commune accueille des déplacés de la région de Kayes pour raison de sévices liés au refus de l'esclavage par ascendance.

Parallèlement au profilage des déplacés, la migration interne aux États institue des activités dominantes et des sources de revenus.

2.2. Appréciation de l'accès aux activités dominantes et aux sources de revenus

Cette partie analyse les activités et les ressources qui font vivre les déplacés internes et les réfugiés, apprécie l'accès égal à ces activités et ressources, leur contrôle et leur suffisance ou non pour une meilleure cohésion entre les déplacés et les autochtones. Elle fait ressortir les spécificités de chaque localité.

L'analyse des entretiens montre que l'accès aux activités dominantes et aux ressources disponibles dans la ville de Kayes n'est pas remis en cause. Après la période de récoltes, une suroffre de la main d'œuvre non agricole (travaux de construction, petit commerce, vente du fagot et de la paille, activités artisanales) est rapportée dans tous les quartiers de la ville de Kayes enquêtés. Elle résulte de la baisse significative des opportunités d'embauche d'une part et, l'épuisement précoce des stocks des ménages de déplacés internes et de réfugiés conduisant à vendre leurs forces de travail en quête de revenus pour accéder aux marchés durant la soudure et pour faire face à leurs besoins quotidiens.

Par ailleurs, l'élevage est évoqué dans les entretiens comme la principale source de revenu des déplacés et des réfugiés à Kayes et Séro. Deux types d'élevage y sont pratiqués: l'élevage de transhumance à Séro et le cheptel sédentarisé à Kayes. Le premier est pratiqué de manière collective, et le second de manière individuelle. L'élevage est pratiqué par tous les groupes de la population, autochtones comme réfugiés et déplacés internes notamment les Soninkés et les Peuhls. Cette pratique concerne essentiellement les bovins, les caprins, les ovins et la volaille. Le bovin est l'espèce la plus importante chez les réfugiés et les déplacés internes.

Toutefois, de façon spécifique des grandes différences apparaissent entre les villages de la commune de Séro. A *Hérémakono* et *Sitacounady*, les réfugiés et les déplacés internes disposent de plus de caprins que dans le reste des villages de la commune. A.B., déplacé berger à *Hérémakono* justifie : « *Les caprins servent à pallier à nos besoins quotidiens comme la viande, le lait, la vente* » (GDH, Séro, 07/04/2023).

Cela signifie que les réfugiés et les déplacés internes détiennent plus de caprins dans les ménages dans les deux villages, *Hérémakono* et *Sitacounady*, probablement pour la

production laitière, la viande et la commercialisation. En effet, les ruminants procurent à la majeure partie de la population dans ces villages kaysiens un revenu monétaire assez important et des produits du bétail pour les besoins alimentaires.

Dans les entretiens, allusion est faite à l'augmentation de la mortalité et à l'apparition de certaines maladies chez les ruminants à savoir les ovins en raison de la réduction des pâturages et du changement de qualité. L'idée que le changement de zone induit un changement de qualité de pâturage auquel s'accommodent très peu les troupeaux des réfugiés et des déplacés internes.

Selon de nombreux témoignages, les ruminants sont conduits de manière traditionnelle centrée sur l'exploitation opportuniste des ressources fourragères de l'espace. Avec les déplacements, de nombreux bergers réfugiés et déplacés internes connaissent peu les pâturages du Khasso, ce qui ne leur permet pas d'effectuer une exploitation optimale des espaces. Les ruminants sont beaucoup plus confinés de ce fait et aussi en raison de la peur que ces bergers ont soit de se perdre, soit de se faire agresser dans ce milieu peu familier. Cependant, très peu d'incidents ont été enregistrés à ce jour.

L'afflux des animaux provoque l'insuffisance de points d'eau d'abreuvement. Pour B.B., déplacé berger à *Bougoutourou*: « *Il n'y a pas suffisamment de points d'eau pour permettre aux animaux de boire* » (GDH, Séro, 20/04/2023).

Les réfugiés et les déplacés internes soutiennent connaître des difficultés d'abreuvement dues à l'insuffisance des points d'eau. Ces difficultés sont cependant variables selon les villages. Elles se manifestent surtout pendant la saison sèche où ils craignent un accroissement du manque d'eau lié au tarissement des petits marigots dont *Serofara*, *Kompon*, *Gaurou*, *Goulou*, *Kiridjon fara* et à l'assèchement des puits et des forages.

Les autres sources de revenus sont l'embouche, la cueillette, l'agriculture selon les localités. L'embouche ovine est à la fois réalisée de manières individuelle et collective par les femmes autochtones et allochtones, pour fournir les marchés des centres urbains de Kayes, Bamako mais surtout du Sénégal en période de fête. Deux rations sont le plus souvent utilisées : la fane d'arachide et celle de tourteau de coton d'une part puis la fane d'arachide, de tourteau de coton et de mil, d'autre part avec une

préférence pour la première. La raison est que la première ration rapporte plus que la seconde. M.D., déplacée bergère à *Sitacounady* explique cet avantage: « *L'an passé, notre bénéfice était de 9 265 F CFA par mouton pour la ration 1 et 7 300 F CFA pour la ration 2. Cette année, il est pour ces rations de 9 100 F CFA et 7 115 F CFA respectivement* » (GDH, Séro, 11/04/2023).

Il ressort de cet entretien que l'embouche ovine est une opération rentable engendrant un bénéfice net variant de 7 115 F CFA à 9 265 F CFA par mouton à Séro.

Toutefois, la pratique de la prophylaxie vétérinaire est faite avec des difficultés en termes de personnels techniques. M.H.D., un élu local, déplore à Diadioumbera: « *On a qu'un seul vétérinaire mandaté pour l'ensemble des villages de la commune* » (EI, Séro, 30/03/2023).

Concernant la cueillette, elle repose sur des espèces forestières importantes comme le *zira* (*adansonia digitata*), le *zèguènè* (*balatès aegyptiaca*), le *guénou* (*pterocapus erinaceus*) et le *tomonon* (*ziziphus mauritiana*). Ces produits de cueillette sont le plus souvent écoulés sur le marché sénégalais par les femmes réfugiées et déplacées.

L'hivernage à Kayes autant qu'à Séro débute en juin pour prendre fin en septembre de chaque année. Cette période est propice à l'agriculture qui se subdivise en trois branches selon les interviewés, à savoir la culture pluviale, la culture de décrue et le maraîchage.

D'abord la culture pluviale, elle mobilise tout le monde, populations autochtones que celles des réfugiés et des déplacés, pendant trois mois (juillet, août et septembre). Les principales spéculations sont le sorgho, le maïs et l'arachide. A côté de celles-ci, existent des cultures secondaires telles que le mil, le gombo, les courges, le niébé et la patate. La houe constitue le principal matériel, car elle est utilisée sur toutes les opérations culturales. Les labours se font en charrue avec la traction animale (bœufs). La majeure partie de la production céréalière est destinée à l'auto consommation et le reste à la vente pour pallier aux besoins familiaux (habillement, mariage, fête et soins). Au niveau intercommunal, aucun village n'a le mérite d'atteindre son autosuffisance céréalière.

Concernant la culture de décrue, elle est pratiquée le long des cours d'eau, notamment *Serofara, Kompon, Gaurou, Goulou et Kiridjon fara* durant la contre saison. Les principales cultures par ordre d'importance sont la calebasse, le maïs et le niébé. La calebasse est la plus importante en termes de source de revenu monétaire. Il a été confirmé à *Diadioumbera* dans la commune de Séro que les réfugiés et les déplacés gros producteurs de calebasse font au moins un minimum de 300 000 FCFA de chiffre d'affaires par campagne.

Il faut rappeler que la calebasse est fortement ancrée dans la culture du Khasso, elle constitue le principal ustensile de la femme. La calebasse est aussi beaucoup convoitée par le pays voisin, le Sénégal.

Enfin, le maraîchage est essentiellement pratiqué par les femmes, autochtones que réfugiées et déplacées, sur des parcelles individuelles ou collectives selon les propos recueillis. Les différentes productions que l'on trouve sont l'oignon (l'échalote), la tomate, la salade (la laitue), les feuilles de niébé, le gombo, l'aubergine, le chou, la carotte, le concombre et la betterave. La campagne dure seulement le temps de la contre saison froide.

Toutefois, l'accès à la terre n'est pas totalement libre et équitable, il existe des autochtones propriétaires fonciers qui cèdent momentanément des parcelles aux déplacés internes et aux réfugiés. Ils peuvent aussi recourir à la force physique des déplacés et réfugiés paysans en leur payant soit en vivres, soit en argent pour les services rendus. S.C., un déplacé paysan à *Diadioumbera* note:

« Nous préparons les champs des nantis sédentaires pendant la période de soudure, qui nous paient soit en vivres, soit en argent. En ce moment-là on n'a presque plus de stocks alimentaires ni d'argent alors que le prix des produits augmente » (GDH, Séro, 15/04/2023).

Cet entretien met en avant le fait que pour de nombreux déplacés internes et de réfugiés, la période de soudure coïncide avec l'intensification des travaux champêtres, à l'épuisement des réserves alimentaires et à la hausse du niveau des prix des denrées alimentaires. Pour faire face aux besoins quotidiens, ces déplacés et réfugiés préparent les exploitations des plus nantis autochtones, rémunérés soit en vivres, soit en argent.

Il est capital de souligner que le système foncier à Kayes et Séro à l'instar d'autres localités du Mali reste en majorité coutumier, et ce, malgré, l'adoption d'un code domanial et foncier en 2000 qui identifie trois (03) types de foncier dans son ordonnance n°00-027 du 22 mars 2000, dans son titre 1 et son article 1: « *le domaine national du Mali, qui englobe l'espace aérien, le sol et le sous-sol du territoire national* » comprend:

- les domaines public et privé de l'État du Mali;
- les domaines public et semi-public des collectivités territoriales;
- le patrimoine foncier des personnes physiques ou morales dont fait partie la gestion coutumière du foncier. Ce point donne un pouvoir foncier aux autochtones de Kayes et de Séro.

Parallèlement à l'accès inégal à la terre, les besoins des exploitations en équipements agricoles de nombreux déplacés et réfugiés paysans ne sont pas encore tous satisfaits. Au nombre de trois, ces équipements sont les suivants :

- les équipements de petite motorisation c'est-à-dire les motoculteurs, les motopompes qui font de plus en plus leur apparition dans la région de Kayes;
- les accessoires d'accompagnement comme les charrues, les herses dont une majeure partie des déplacés internes et des réfugiés peine à acheter ;
- les matériels post-récoltes qui comprennent principalement les décortiqueuses et les moulins. Sont édifiants à ce sujet, les propos d'un élu à Diadioumbera: « *Il n'existe qu'un moulin et un tracteur pour l'ensemble des villages dont l'état laisse à désirer. Jadis loué à 20 000 FCFA pour l'hectare, ce tracteur coûte 40 000 FCFA pour la même superficie à ce jour* » (EI, Séro, 30/03/2023).

Un examen minutieux nous a permis de comprendre qu'il s'agit d'un tracteur de moyenne puissance (28 à 30 CV) dont l'âge est de l'ordre de 10 ans.

Hormis le sous-équipement en matériels agricoles, les entretiens soulignent la particularité des années 2012 et 2020. Elles ont été marquées par une réduction de la subvention étatique du fait des efforts financiers consentis à la résolution de la crise multidimensionnelle pour 2012 et à la lutte contre la pandémie Covid 19 pour 2020. Les conditions économiques difficiles et leurs conséquences sur l'économie nationale ont contraint le gouvernement malien à réorienter les dépenses au profit des services

de sécurité et de santé. Des secteurs essentiels de l'économie malienne comme celui agricole dont la distribution des engrais subventionnés se sont vus un peu négligés. Pire, le prix de l'engrais urée a augmenté au Mali en 2022. M.S., déplacé paysan à Diadioumbera déplore: « *De 17.500 F CFA avant, l'engrais urée a commencé à se vendre à 35 000 F CFA. Je n'ai pu exploiter qu'un demi hectare* » (GDH, Séro, 15/04/2023).

L.S., déplacé paysan à Bougoutourou abonde dans le même sens: « *Avec ces prix-là, je ne peux pas me procurer des engrais. J'utilise pour le moment l'engrais organique. Et au lieu du riz, je cultive le mil et le maïs cette année* » (GDH, Séro, 20/04/2023).

Ces entretiens mettent en relief le fait qu'avec la flambée du prix de l'engrais, les déplacés paysans sont amenés à réduire les apports de l'engrais urée sur leurs cultures, ce qui se traduirait par des rendements plus faibles, et donc une baisse du volume de production. Il existe aussi un risque d'une baisse de la qualité: la teneur en protéines des céréales découle de l'apport en azote, rehaussé par les engrais. Pour parer à cette éventualité, certains paysans déplacés se tournent vers la culture davantage de plantes moins gourmandes en azote, comme le mil, le sorgho et le maïs, capables d'utiliser l'azote dans l'air. Cependant, la marge de manœuvre est très étroite pour le riz qui a un besoin vital d'engrais. L'astuce trouvée consiste à recourir aux engrais organiques pour limiter autant que possible la quantité d'engrais chimiques.

De fait, les engrais azotés qui fertilisent les grandes cultures figurent bien parmi les victimes collatérales de la flambée des cours du gaz. Le gaz naturel représente une part importante du coût de production de l'ammoniac, ce qui se répercute sur les prix des engrais azotés au bout de la chaîne.

Les femmes n'ont pas accès au même titre que les hommes aux activités génératrices de revenus tout comme dans les centres de prise de décisions. Elles sont peu ou faiblement représentées. Certains techniciens des services de développement tout comme les ONG pensent qu'elles manquent d'audace, de courage afin de s'exprimer parmi les hommes. Elles ne bénéficient que des postes d'organisation dans les comités.

Pour faire face aux conditions de plus en plus difficiles pour les principales activités économiques, les déplacés internes et les réfugiés font plus recours à la vente du bétail et quelques fois à la décapitalisation des biens productifs.

Cependant, en relation avec les difficultés susmentionnées, des changements ont été observés. Des programmes décentralisés sont mis en œuvre pour améliorer et renforcer la productivité de Kayes et Séro dans les domaines agropastoraux et de l'aviculture. Parmi ces programmes il y a le « Programme d'appui au sous-secteur de l'irrigation de proximité (PASSIP) » de la Coopération Allemand au développement (BMZ), le programme « Activités génératrices de revenus » de l'ONG Stop-Sahel, le programme « Moyen de subsistance et changement climatique » de la croix rouge néerlandaise. Essentiellement il s'agit de corriger la dégradation des sols et d'augmenter la productivité des champs.

Aussi, la BMZ ainsi que le Centre d'appui à la micro-finance et au développement (CAMIDE) appuient régulièrement le développement d'activités génératrices de revenus (AGRs) de groupe dans les domaines suivants :

- la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- le développement institutionnel c'est-à-dire la formation des élus, la planification locale et communale, la maîtrise d'ouvrages ;
- la sécurité alimentaire ;
- le développement économique à travers des aménagements hydro-agricoles et pastoraux, l'accès au crédit.

M.H.D., élu local, déclare à Diadioumbera s'exprime : « *Le BMZ et le CAMIDE nous aident à hauteur de plus de 150 000 000 de francs CFA, chacun, dans le cadre de l'appui au développement d'AGRs de groupe* » (EI, Séro, 30/03/2023).

La GIZ et le CAMIDE sont donc les principales organisations qui investissent le plus dans le développement local à Séro. Les AGRs de groupe sont plus soutenues, même si contrairement aux AGRs individuelles, elles ont moins d'impact sur l'économie des déplacés et des réfugiés et répondent moins aux attentes de ceux-ci.

En somme, les difficultés les plus importantes sont l'irrégularité et l'insuffisance des revenus chez les déplacés et les réfugiés. Les familles nombreuses (fortes dépenses) sont davantage touchées, ce, qui les amène à dilapider rapidement le fond de

roulement en cas de problème. A ces difficultés, s'ajoutent la faiblesse des équipements agricoles motorisés, l'insuffisance du pâturage et des points d'eau et l'accès inégal aux terres cultivables.

2.3. Contraintes de cohabitation avec la population hôte et effets

Les entretiens montrent que la cohabitation est pacifique. Les déplacés internes et les réfugiés estiment qu'ils sont bien accueillis par les populations autochtones qui partagent avec eux les ressources naturelles de leurs terroirs. Ils ont accès aux points d'eau, aux pâturages, aux associations villageoises et aux infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de soins), au même titre que les hôtes; parfois même avec plus d'attention. K.B., ménagère déplacée à *Hérémakono* raconte: « *Ils nous convient à leurs cérémonies diverses, en retour ils sont aussi les bienvenus lors des nôtres. Aussi, nous prions ensemble dans les mosquées. C'est vrai aussi que certains voient en nous de potentiels concurrents* » (GDH, Séro, 07/04/2023).

Cet entretien met en relief l'acceptation des déplacés internes et des réfugiés. Mais le seul problème est la vulnérabilité des populations des localités enquêtées. Les autochtones tout comme les déplacés internes et les réfugiés en souffrent à telle enseigne qu'il va arriver un moment où les seconds risqueraient d'être perçus comme une menace à l'économie locale. En effet, un examen bien approfondi témoigne d'une tendance au déni au-delà duquel il existe des difficultés d'acceptation et d'intégration des déplacés internes et des réfugiés. Pour S.T., jeune leader à Bougoutourou:

« Avec l'arrivée progressive des déplacés et des réfugiés, la vente des produits forestiers, l'élevage de petits ruminants aussi bien que le maraîchage sont confisqués. Les points d'eau, le bois-énergie et le charbon de bois ne répondent plus aussi à la demande locale. Dès lors, nous sommes devenus plus vulnérables que les déplacés et les réfugiés » (EI, Séro, 06/04/2023).

M.D., un chef coutumier au quartier plateau abonde dans le même sens: « *Un déplacé ne peut courtiser ma propre fille ou s'inviter dans mon business à moi* » (EI, Kayes, 10/03/2023).

Ces entretiens mettent en relief le fait que derrière la légendaire hospitalité kaysienne, se cache une tendance au déni. Elle est attisée par une pression soutenue sur les ressources forestières précaires. En effet, les mouvements massifs perturbent

l'équilibre de la région de Kayes surtout la commune de Séro entraînant notamment une baisse de la production forestière. Dans cette commune, l'élevage de petits ruminants, le maraîchage et la cueillette, traditionnellement assurés par les Peulhs, les Khassonkés et les Soninkés selon le cas, souffrent de ces mouvements. Aussi, la présence des déplacés internes et des réfugiés provoque une surcharge des infrastructures (points d'eau, équipements agricoles) et des ressources considérées comme importantes (bois-énergie, charbon de bois) déjà saturées.

Il est vrai que jusqu'à une date récente, les communautés-hôtes ont été ouvertes à partager leurs ressources disponibles, déjà limitées. Mais la perception de certaines contradictions : d'un côté les restrictions locales faites à l'exploitation des ressources, et de l'autre, l'allocation de l'aide humanitaire en faveur des déplacés provoquent des tensions entre les deux communautés qui sembleraient s'aggraver avec la prolongation de la présence des déplacés internes et des réfugiés à Kayes et Séro. A titre d'exemple, disputes, restrictions de mouvement pour la recherche de bois de chauffe, notamment entre déplacés et la communauté de *Bougoutourou* et de *Diadioumbéra* ont eu lieu ces dernières années. Comme l'avait déjà souligné R. Malthus (2017, p. 49): « il y aurait chaque fois un déséquilibre croissant lorsque « la population progresse plus vite que les subsistances ». En langage de son époque, il dit que les subsistances augmentent de façon "arithmétique" et les besoins de façon "géométrique". En langage moderne, on parle dans le premier cas d'évolution "linéaire" et dans le deuxième d'évolution "exponentielle". Le « malthusianisme » définit une politique ou une attitude craintive qui considère que les capacités de développement sont limitées. Concrètement, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande être "malthusien" revient à vouloir réduire la demande. Cette attitude craintive est bien perceptible chez les communautés de Kayes et Séro.

3. Discussion des résultats de l'enquête

Cette étude a conclu à la vulnérabilité socioéconomique des déplacés internes et des réfugiés à Kayes et Séro se traduisant dans l'irrégularité et l'insuffisance des revenus ainsi qu'à la perception de ceux-ci comme une menace. En somme, la discussion portera sur ces résultats.

3.1. Vulnérabilité socioéconomique des déplacés internes et des réfugiés

Notre étude a conclu à l'impossibilité pour de nombreux déplacés internes et réfugiés de subvenir à leurs besoins essentiels, en raison de l'irrégularité et l'insuffisance des revenus. Les familles nombreuses sont davantage affectées par cette vulnérabilité socioéconomique, ce qui les amène à dilapider le plus souvent rapidement le fond de roulement en cas de problème. Certains travaux dont ceux du programme alimentaire mondial des Nations-Unies – PAM (2007, p. 2) et de N. Sirven (2007, p. 9) corroborent cette idée.

La vulnérabilité socioéconomique en lien avec la taille de la famille n'est pourtant pas partagée par J. Jalan et M. Ravallion (1997, p. 17), pour lesquels on peut définir des espaces pauvres qui ne soient pas simplement la concentration des pauvres dans l'espace. Ces pauvres restent plus pauvres aussi parce qu'ils occupent cet espace, d'où le concept de « piège spatial à pauvreté ». En effet, les zones les plus vulnérables se caractérisent non seulement par la concentration des populations pauvres, mais aussi l'occupation de ces espaces aggrave leur vulnérabilité individuelle.

Dans notre cas, par exemple, de nombreux déplacés internes et réfugiés s'installent dans la ville de Kayes déjà surpeuplée. L'idée de piège est intéressante dans ce contexte pour illustrer le cercle vicieux se refermant sur les plus pauvres.

À la suite de ces réflexions, on peut donc envisager que la vulnérabilité socioéconomique présente des caractéristiques similaires à la pauvreté en termes de piège pour les déplacés et les réfugiés.

Par ailleurs, avec une famille nombreuse, certains coûts peuvent être réduits grâce aux achats groupés ou aux économies réalisées sur certains équipements (houe, charrette, motopompe, moulin partagé à plusieurs). Aussi, c'est surtout l'amour inconditionnel qui fait toute la différence dans ces ménages généreux où chacun contribue selon ses possibilités afin que tous puissent s'épanouir pleinement sans jamais se sentir isolés ou exclus.

3.2. Perception des déplacés internes et des réfugiés comme une menace

La cohabitation entre communautés-hôtes et déplacés et réfugiés à Kayes et Séro se caractérise en partie par le déni qui est attisé par une pression soutenue sur les ressources forestières précaires. En effet, les mouvements massifs des déplacés perturbent l'équilibre de l'économie de ces localités surtout celui de la commune de Séro entraînant notamment une baisse de la production forestière.

Ce constat ressort dans une étude de l'organisation internationale du travail-OIT (2016, p. 7), pour laquelle la présence prolongée des déplacés et des réfugiés dans les communautés-hôtes peut, si elle n'est pas bien gérée, avoir un coût et des conséquences socio-économiques préjudiciables au capital humain et social, à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté et à la protection durable de l'environnement. Dans ces communautés, les activités dominantes, les ressources naturelles et les infrastructures sont soumises à des pressions particulières. Ces pressions peuvent entraîner des incompréhensions entre les populations des communautés-hôtes et les déplacés internes et les réfugiés, en particulier dans les zones urbaines déjà défavorisées et surpeuplées où s'installent généralement ces personnes. Certaines communautés-hôtes sont, pour cette raison, d'autant plus réticentes à promouvoir l'intégration de ces populations.

Cependant, d'autres chercheurs notamment H. D'Albis, E. Boubtane et D. Coulibaly (2018: 12) montrent que les communautés-hôtes gagneraient à accepter puis à intégrer les déplacés et des réfugiés dans le tissu socioéconomique. Puisqu'ils viennent renforcer la population d'âge actif, la main-d'œuvre, la demande de biens et les initiatives entrepreneuriales. Aussi, ils apportent leurs compétences et contribuent donc au développement du capital humain.

Par ailleurs, l'inclusion de personnes d'origines diverses améliore la productivité et stimule l'innovation. Cette inclusion favorise la paix et la cohésion sociale, ce qui diminue le coût des conflits sociaux.

Conclusion

L'analyse des données issues de l'enquête a permis d'apprécier la participation socioéconomique et l'intégration des déplacés internes et des réfugiés dans leurs communautés-hôtes. Les activités qui font vivre ces déplacés à Kayes et Séro sont l'élevage, l'embouche, l'agriculture, le maraîchage, la rémunération de la main d'œuvre et le petit commerce selon le cas. Ces activités sont complétées par la vente des produits de cueillette comme le *zira*, le *zèguènè*, le *guénou*, le *tomonon*, le bois-énergie et le charbon bois.

Toutefois, les déplacés et les réfugiés connaissent des restrictions dans l'accès au bois-énergie et au charbon de bois. De plus, les équipements agricoles disponibles sont limités et rudimentaires. La pratique de l'élevage, de l'agriculture et du maraîchage par les déplacés internes et les réfugiés ainsi que les productions qui en résultent sont astreintes aux conditions climatiques et à la disponibilité des terres agricoles.

Dans le même temps, les communautés hôtes sont vulnérables par la saturation des activités dominantes et des ressources forestières. De ce fait, les déplacés et les réfugiés se voient par endroit considérer comme une menace à l'économie locale.

La difficulté la plus importante pour les déplacés et les réfugiés est la vulnérabilité socioéconomique se traduisant dans l'irrégularité et l'insuffisance des revenus. Les familles nombreuses (fortes dépenses) en sont davantage affectées puisqu'elles dilapident rapidement le fonds de roulement en cas de problème.

Certes, cette enquête a des limites, notamment en ce qui concerne les données sur la taille des déplacés et des réfugiés, la production agricole, le bétail et les contraintes de cohabitation, mais les informations recueillies révèlent les points essentiels devant servir de base d'orientation pour les actions à mener dans le cadre de l'assistance à ces catégories et populations hôtes.

Références bibliographiques

Bureau de la Coopération allemande au développement, 2023, *Analyse de genre dans les communes d'intervention du PAPSE (agglomération de Bamako, régions de Kayes, Ségou, Mopti et Gao, Mali, Bamako)*, Rapport final, Bamako, 49 p.

CERNEA Michael Mihail, 2007, « Personnes déplacées par des projets de développement et par des conflits : combler l'écart présent dans la recherche », in *Revue migration forcée, Mettre en lumière les personnes déplacées de l'intérieur: réussite et défis*, Centre d'étude sur les réfugiés, Londres, Université d'Oxford, pp. 25-27.

CIMADE, 2023, *Qu'est-ce qu'un migrant ?* Disponible à : https://www.google.fr/search?q=Qu%27est+ce+qu%27un+migrant+%3F+-+La+Cimade&sca_esv=576600514&ei=1Ig5ZZe_A4TGwPAP2Ia44AI&ved=0ahUKEwiX-dbAkpKCAxUEIxAIHVgDDiwQ4dUDCBA&uact=5&oq=Qu%27est+ce+qu%27un+migrant+%3F+-+La+Cimade&gs_lp=Egxnd3Mtd2l6LXNlcuAkJVF1J2VzdCBjZSBxdSd1biBtaWdyYW50ID8gLSBMYSBDaW1hZGUyBRAAGKIEMggQABiJBRiBDIFEAAYogRltxpQzRJYzRjwAXgAkAEAmAF9oAF9qgEDMC4xuAEDyAEA-AEB-AECqAIA4gMEGAAGQYgGAQ&scient=gws-wiz-serp, consulté le 27 juillet 2023, 11 p.

D'ALBIS Hippolyte, BOUBTANE Ekrame et COULIBALY Dramane, 2018, « Macroeconomic evidence suggests that asylum seekers are not a "burden" for Western European countries », *Science Advances*, Vol. 4, n° 6, pp.3-5.

DICKO Hamadoune Mamoudou, 2021, *Problèmes et besoins des déplacés internes des régions du centre du Mali à Bamako*, Thèse de doctorat, Universités des sciences, des techniques et des technologies, Bamako, 67 p.

JALAN Jyostna et RAVALLION Martin, 1997, *Spatial Poverty Traps?*, World Bank Policy Research Working Paper No. 1862. Disponible à : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=597203, consulté le 05 août 2023, 335 p.

KIEMTORE Harouna, 2019, *Analyse de la dimension genre dans la réponse humanitaire face à l'afflux de personnes internes déplacées au Burkina-Faso*, Mémoire de Master, Institut national de l'ingénierie, Ouagadougou, 37 p.

- KOUAKOU Jérôme-Kouadio, 2012, « Crise militaro-politique interne et santé psychophysique des personnes déplacées internes (PDI): le cas de la Côte d'Ivoire », *Santé Publique*, volume 24, HS, pp. 77-89.
- LOCHAL Doriane, 2013, *La protection internationale des personnes vulnérables déplacées*. Disponible à: <https://www.theses.fr/2013PA111011>, consultée le 28 juillet 2023, 381 p.
- MALTHUS Robert Thomas, 2017, *Essai sur le principe de population, suivi d'une vue sommaire du principe de population*, Traduit par Eric Vilquin, édité par Jacques Véron, Jean-Marc Rohrbasser, 2^e édition, Classiques de l'économie et de la population, Ined Éditions, Paris, 240 p.
- Organisation Internationale du Travail (OIT), 2016, *L'accès au marché du travail des réfugiés et autres personnes déplacées de force*, Document d'information et projet de principes directeurs de l'OIT en vue de la Réunion technique tripartite, Genève, 44 p.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2023, *Rapport sur les mouvements de population*, Matrice de Suivi des Déplacements (DTM, Displacement Tracking Matrix en anglais), Bamako, 77 p.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2021, *Rapport de la matrice de suivi des déplacements (DTM)*, Bamako, 72 p.
- Plan de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC), 2018-2022, Commune de Séro-Diamanou, 88 p.
- Plan de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC), Région de Kayes, 2018-2022, 87 p.
- PLATTNER Denise, 1992, « La protection des personnes déplacées lors d'un conflit armé non international », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, volume 74, n° 798, pp. 592-606.
- Programme alimentaire mondial des Nations-Unies, 2007, *Enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés Soudanais, les personnes déplacées et les populations hôtes à l'Est du Tchad*, N'Djamena, 50 p.

- ROBINSON Courtland, 2004, *Minimizing Development-Induced Displacement*.
Disponible à: <https://www.migrationpolicy.org/article/minimizing-development-induced-displacement>, consulté le 26 juillet 2023, 44 p.
- ROSETO-LABBE Claudia Mosquera, 2007, « Souffrir du déplacement forcé pour connaître ses droits », *Ethnologies*, volume 27, n° 1, pp.77-102.
- SIRVEN Nicolas, 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, Vol. 4, n° 140, pp. 9-24.
- Union Africaine (UA), 2009, *Convention sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique*, Kampala, 18 p.
- WEBER Max, 1974, « Max Weber et les théories bioraciales du XX^e siècle », Commentaire à Ploetz, traduction par Guillaumin, Colette et Léon Poliakov, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, pp. 115-126.